

## Réunion commission sportive le 19 Octobre 2018

### Rappel des règles d'organisation des entraînements

Les règles relatives à l'organisation des entraînements publiées pour la saison 2017/2018 sont reconduites pour la saison 2018/2019. Rappel des principales règles :

- 1) Les créneaux ont été organisés en tenant compte des niveaux individuels et des équipes engagées dans les compétitions nationales et régionales. Sont donc prioritaires sur les créneaux :
  - Mardi 17h20 - 18h40 : les filles engagées en Nationale 2
  - Mardi 18h40 - 20h00 : les filles engagées en Elite et Régionale
  - Mardi 20h00 - 22h00 : les Loisirs Avancées
  - Mercredi 17h20 - 18h40 : les jeunes
  - Mercredi 18h40 - 20h00 : les hommes engagés en Régionale (TOAC 2/3)
  - Mercredi 20h00 - 22h00 : les Loisirs Intermédiaires
  - Jeudi 12h20 - 14h00 : les hommes engagés en Régionale (TOAC 2/3)
  - Jeudi 18h40 - 20h00 : les hommes engagés en Elite et Nationale 3
  - Vendredi 19h20 - 21h20 : les Loisirs Débutants
  
- 2) Pour chaque créneau d'entraînements un "leader d'entraînement" doit être désigné. Il est en charge de gérer la présence des joueurs et joueuses avant chaque entraînement. Pour les créneaux compétitions voici la liste des leaders :
  - Mardi 17h20 - 18h40 : Patricia Fuhrer
  - Mardi 18h40 - 20h00 : Roxanne Blattes
  - Mercredi 18h40 - 20h00 : Sébastien Dillenschneider
  - Jeudi 12h20 - 14h00 : Franck Sauvaget
  - Jeudi 18h40 - 20h00 : Sylvain SaladiniPour les créneaux loisirs, ce sont les coaches qui assurent le suivi.
  
- 3) Il sera possible occasionnellement qu'un ou plusieurs joueurs (ou joueuses) soient intégré(e)s dans un autre groupe que celui qui lui est attribué en début de la saison, avec **l'accord préalable du leader du groupe hôte et dans la limite de 8 joueurs maximum**. Au-delà de 8 joueurs aucune intégration ne sera possible afin de garantir une qualité d'entraînement minimum.
  
- 4) Les entraînements ne seront pas assurés pendant les périodes de vacances scolaires et les jours fériés.

**Merci de mettre en application ces règles à compter de la reprise des entraînements le 05 Novembre 2018.**

## Objectifs sportifs saison 2018/2019

<b>Equipe</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Commentaires</b>
Nationale 2 F	Qualification Play-off	Montée en Nationale 1 sur opportunité. Aucun recrutement spécifique ne sera fait en 2019 pour maintenir une équipe en N1.
Elite/Régionale F	Maintien en poule 1	-
Nationale 3 H	Qualification Play-off	-
Elite H	Qualification Play-off	Montée en Nationale 3 sur opportunité. Aucun recrutement spécifique ne sera fait en 2019 pour maintenir 2 équipes en N3.
Régionale 2 H	Maintien en poule 2	-
Régionale 3 H	Maintien en poule 1	-